

Alexandre
Lacroix
Le Téléviathan

Café Voltaire
Flammarion

Alexandre
Lacroix
Le Téléviathan

« Le présentateur est le nouvel homme
de pouvoir, l'alligator en chef,
le terrible et redouté Téléviathan,
roi incontesté du marécage.

Il n'y a qu'une seule bonne résolution
à prendre : jeter sa télé. »

Café Voltaire
Flammarion

editions.flammarion.com

Le Téléviathan

DÉJÀ PARUS DANS LA COLLECTION CAFÉ VOLTAIRE

- Régis Debray, *Sur le pont d'Avignon* (2005).
Jacques Julliard, *Le Malheur français* (2005).
Andrei Makine, *Cette France qu'on oublie d'aimer* (2006).
Michel Crépu, *Solitude de la grenouille* (2006).
Élie Barnavi, *Les religions meurtrières* (2006).
Tzvetan Todorov, *La littérature en péril* (2007).
Michel Schneider, *La confusion des sexes* (2007).
Pascal Mérigeau, *Cinéma : Autopsie d'un meurtre* (2007).
Régis Debray, *L'obscénité démocratique* (2007).
Lionel Jospin, *L'impasse* (2007).
Jean Clair, *Malaise dans les musées* (2007).
Jacques Julliard, *La Reine du monde* (2008).
Mara Goyet, *Tombeau pour le collègue* (2008).
Étienne Klein, *Galilée et les Indiens* (2008).
Sylviane Agacinski, *Corps en miettes* (2009).
François Taillandier, *La langue française au défi* (2009).
Janine Mossuz-Lavau, *Guerre des sexes : stop !* (2009).
Alain Badiou (avec Nicolas Truong), *Éloge de l'amour* (2009).
Marin de Viry, *Tous touristes* (2010).
Régis Debray, *À un ami israélien* (2010).

Alexandre Lacroix

Le Téléviathan

Café Voltaire

Flammarion

© Flammarion, 2010
ISBN : 978-2-0812-4545-7

Extrait de la publication

À Jean-Luc

PROLOGUE

Calomnier un ministre ? Fastoche. Comparer le sarkozysme au pétainisme, publier une tribune vitriolée sur le président de la République ? Les doigts dans le nez. Se moquer des tocades des milliardaires gâteuses, ironiser sur les déclarations des patrons du CAC 40 ? Ça passe encore. Mais il est un crime de lèse-majesté suprêmement tabou, une ligne rouge à ne pas franchir en démocratie : interdiction de toucher un seul cheveu d'un présentateur télé. Si vous l'osez, on mènera campagne contre vous. On essaiera de vous contredire, de vous discréditer, de vous faire passer pour un irresponsable, un gauchiste attardé, que sais-je ? On vous guettera avec un couteau dans le dos à la moindre de vos apparitions publiques. Vos amis, du moins ceux qui rêvent de passer à la télé ou de travailler pour elle, vous battront subitement froid. Le présentateur est le nouvel homme de pouvoir, l'alligator en chef, le terrible et redouté Téléviathan, roi

incontesté du marécage. Gare à toi, sentimental ibis rose, gracile antilope ou gentil phacochère : le Téléviathan a l'air sympa comme ça, de loin, mais il est préférable de ne pas t'en approcher. Si on s'en va le chatouiller, il mord sans pitié. Il a l'œil torve, l'air impassible, mais sa mâchoire est d'acier et sa puissance inégalable. J'exagère ? Oui, un peu. Mais pas tant que ça.

Preuve en est, les deux premiers chapitres de cet essai, qui relatent les diverses péripéties auxquelles j'ai été mêlé dans la période du 12 au 21 mars 2010, à la suite de ma participation à un débat sur France 2, animé par Christophe Hondelatte et censé traiter justement la question : « Jusqu'où va la télé ? »

Au-delà du problème des personnes, au-delà des multiples règlements de comptes et rapports de force qui ont émaillé ces journées, très éprouvantes pour moi qui ne suis pas un militant et n'ai pas l'habitude de la lutte en terrain médiatique, une telle expérience me semble riche d'enseignements. Elle permet de saisir de l'intérieur les mécanismes du Téléviathan. C'est, de plus, une formation accélérée aux règles du milieu des médias et de la communication.

Toutes ces péripéties démontrent une chose, si on en doutait : la télévision est bel et bien un pouvoir. Le philosophe anglais Thomas Hobbes nommait « Léviathan » l'État, en référence à un monstre marin de l'Ancien Testament, souvent représenté sous la forme du serpent de mer ou

du crocodile. Chez Hobbes, le pouvoir politique inspire à tous les sujets une terreur qui les tient en respect et maintient l'ordre social ; car le Léviathan peut employer la force, guerroyer, châtier, emprisonner ou assassiner ses adversaires. Notre nouveau seigneur, que j'appelle le Téléviathan, a comme la créature de Hobbes la capacité d'inspirer à tous la peur et l'admiration. Certes, il n'emploie pas la force physique, mais il peut détruire ses opposants. Si l'on met de côté sa faculté, directement liée à ses moyens financiers, d'engager des avocats pour faire respecter ses intérêts, si l'on néglige aussi le fait qu'il ait suffisamment infiltré les sphères du pouvoir politique pour tutoyer l'exécutif, le Téléviathan a une arme redoutable à sa disposition : il possède le quasi-monopole de la violence symbolique. Ce qui signifie qu'il peut asseoir ou détruire la réputation de quiconque en quelques jours, s'il le souhaite. Il peut annuler votre crédibilité, broyer votre image, vous ridiculiser ou vous bannir s'il y a intérêt. Cette arme est susceptible de disqualifier une personnalité en vue du monde des lettres ou des arts, un candidat en pleine course électorale, voire un ministre ou un président en exercice. Parce que le Téléviathan fabrique et défait les gloires à sa guise, qu'il fixe les cours de notation des personnalités publiques, il s'assure l'obéissance de tous.

C'est pourquoi, après la relation des faits qui va occuper les deux premiers chapitres de cet

essai, nous tenterons de mener une description plus détaillée du Téléviathan, en l'examinant successivement sous ses différentes faces : éthique, philosophique, existentielle, métaphysique... La conclusion qui s'imposera, au terme de cette enquête qui explore tout à la fois les méandres du paysage audiovisuel français et le terrain des idées, est qu'il n'y a qu'une seule bonne résolution à prendre : jeter sa télé.

I

LE DÉBAT DE LA MORT

Le vendredi 12 mars à 17 heures, donc, je me suis rendu dans les studios de France Télévisions, à l'angle du quai André-Citroën et de la rue des Cévennes, à côté d'une annexe du ministère de la Justice. En bas, dans les loges, l'ambiance était déjà tendue. Tout le monde avait conscience que la soirée n'allait pas être facile. Car le débat d'idées auquel nous étions conviés devait suivre la diffusion d'un très étrange documentaire, signé Christophe Nick.

Pour réaliser ce documentaire, Christophe Nick avait reproduit une célèbre expérience menée par le psychologue social américain Stanley Milgram entre 1960 et 1963. L'expérience de Milgram se déroulait dans le laboratoire de l'université Yale ; Christophe Nick, quant à lui, l'avait transposée dans le contexte d'un plateau de télévision en France. Milgram se

proposait de mesurer le pouvoir du scientifique, Nick celui du présentateur de télévision. Il avait ainsi organisé en 2009 le pilote d'un faux jeu télévisé, dans lequel une animatrice demandait à des participants volontaires de poser des questions à un joueur (en réalité un comédien) enfermé dans un caisson. À chaque mauvaise réponse, le participant non prévenu recevait l'ordre d'administrer une décharge électrique au comédien-cobaye, de plus en plus forte. Le résultat du test de Nick est terrible : là où, chez Milgram, 62,5 % des personnes étaient allées jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à donner une décharge mortelle de 460 volts, cette proportion passait à 80,2 % sur le plateau de télé, et cela malgré les supplications et les cris de douleur insoutenables jaillissant du caisson. Conclusion : l'autorité du présentateur est aujourd'hui bien supérieure à celle du scientifique à l'époque des débuts enthousiastes de l'énergie nucléaire et de la conquête spatiale. L'expérience conçue par Nick prétendait livrer la première mesure chiffrée du pouvoir du Téléviathan : celui-ci peut décréter une mise à mort en public ! Son ordre d'exécution sera obéi dans 8 cas sur 10.

Le débat suivant la diffusion du documentaire devait porter sur les dérives et les excès de la télévision de nos jours. Il se chuchotait déjà, dans les loges, que la discussion allait être d'une manière ou d'une autre sabotée. Qu'on avait invité onze personnes pour débattre une heure

seulement, de telle façon que nul n'ait le temps de développer des arguments de poids. De plus, tous les *experts* conviés – parmi lesquels certains vont jouer un rôle dans la suite de cette histoire : David Abicker, Géraldine Muhlmann, Jean-Marc Morandini et Christophe Nick – étaient en réalité des journalistes, pour la plupart chroniqueurs dans des émissions de télé, autrement dit des gens du milieu n'ayant aucun intérêt à se tirer une balle dans le pied. Tout semblait avoir été soigneusement planifié pour que la critique de la télévision avorte dans l'œuf.

Le présentateur, Christophe Hondelatte – je précise que, n'ayant jamais eu la télévision à domicile et n'ayant jamais rencontré cet homme auparavant, je ne connaissais ni son visage ni le genre d'émissions qu'il animait, j'étais donc sans aucune idée préconçue à son égard – a fait son entrée en scène avec retard, bien après 18 heures. J'ai découvert un solide gaillard, athlétique et légèrement prognathe, avec une silhouette impeccable de jeune homme malgré ses 47 ans, le cheveu blond-roux et les yeux bleus comme le curaçao. Il s'est aussitôt fait fort de détendre l'atmosphère : « Mais t'as pas de soutien-gorge ! » a-t-il prononcé, très fort et à la cantonade, à l'attention d'une des invitées. Elle a répondu qu'elle n'en mettait jamais, ou quelque chose d'approchant. Comme *opening joke*, j'avais déjà entendu plus subtil – surtout de la part d'un médaillé de l'Ordre national du

mérite. Mais bon, pourquoi faire la fine bouche ? On était à la télé, pas dans les salons de Mme Du Deffand.

Christophe Hondelatte s'est ensuite lancé dans un préambule introductif que David Abicker, l'un des experts présents, a qualifié dans le récit qu'il a donné après coup de la même soirée sur son blog de : « rappel ultra-ferme aux règles du débat », et que pour ma part j'interprète plutôt comme un lapsus révélateur :

« Faut que ce soit bien clair, a donc déclaré le présentateur : on n'est pas là pour faire la leçon aux chaînes commerciales, pour critiquer M6 et TF1. Vis-à-vis de nos concurrents et confrères, ce serait déloyal. Et puis, on a beau jeu de dénoncer le fonctionnement de la télé-réalité alors que c'est un phénomène dans lequel nous sommes tous, vous et moi, impliqués. France Télévisions ne peut pas se donner le beau rôle en se mettant à part, ce serait injuste et faux. Nous appartenons tous au même système. »

Ces mots ne sont pas sans rapport avec une autre déclaration que fera Christophe Hondelatte, un peu plus tard sur France Info : « Je n'avais pas envie que ce débat soit un débat anti-télé pour dire les choses. Et je crois que France 2 ne le souhaitait pas non plus, je suis garant de ça aussi. On a les mains dans le cambouis, on fait des compromis tous les jours, mais je ne veux pas qu'on dise à la télé, que la télé c'est de la merde du sol au plafond. »

Donc, nous étions là pour critiquer la télévision à la télévision – chic ! – mais la marge de manœuvre était mince. Chacun a bien enregistré ces consignes contradictoires et ravalé sa salive.

Le générique a défilé et le débat s'est ouvert par une interview d'un candidat « obéissant », étant allé jusqu'à 460 volts. « Que pouvez-vous nous dire de vous pour nous aider à mieux vous connaître ? » Et le candidat de répliquer qu'il travaille pour des personnes âgées. Ouf, nous voilà soulagés : il peut prouver qu'il n'est pas un méchant dans la *vraie* vie, que ce n'est pas son truc à lui d'électrocuter les badauds. Christophe Hondelatte a franchi une étape supplémentaire : « Il faut quand même dire une chose importante, vous concernant...

— En fait, là, je préférerais ne pas en parler. Il s'agit de ma vie privée, ça me regarde.

— Mais si, allez : dites-le-nous !

— J'aimerais mieux pas.

— C'est important quand même : vous êtes un homosexuel. »

Sur le plateau, malaise général. Personne ne comprend le but de l'opération. S'agit-il de culpabiliser le candidat ? De laisser entendre qu'il y aurait un rapport entre l'homosexualité et le fait d'exécuter son prochain ?

Mais le fringant présentateur est déjà passé à autre chose. Le débat se poursuit par une interview d'une candidate « résistante », ayant stoppé l'expérience à 360 volts. « Quel âge ont vos

enfants ? » demande l'animateur. « Euh... Quatre et deux ans », répond-elle d'une voix intimidée (en réalité, comme je l'apprendrai par la suite, elle n'a qu'un seul enfant, mais elle n'a pas osé contredire Hondelatte, tant elle avait peur de le désavouer, vu la tournure qu'avait prise le dialogue précédent. Dans son living-room, chez elle, sa famille et son mari ont dû rire jaune).

Cinq minutes plus tard, c'était à mon tour de parler. Et c'est là que les choses allaient s'envenimer pour de bon... Je reproduis ici l'échange auquel personne n'a assisté en dehors des témoins, nombreux (invités, techniciens, preneurs de son, journalistes en régie, etc.). Christophe Hondelatte a eu beau jeu de prétendre par la suite que les images de cet « incident » n'existaient pas, parce que le tournage s'était arrêté aussi sec. La vérité est un peu différente : oui, l'enregistrement a été suspendu par les équipes de France 2, mais la société de production Yami 2, dirigée par Christophe Nick, avait posé dans un coin de la salle une caméra-témoin pour garder une trace de l'ensemble des échanges. J'ignore aujourd'hui si ces bandes sont conservées sous scellés, ou si elles ont été détruites pour empêcher toute vérification de ma propre version des faits.

« Cette soirée est vraiment précieuse, ai-je commencé par dire. Nous avons l'occasion, pour une fois, de nous interroger sur le pouvoir

de la télévision. C'est une chance unique à l'antenne. Et je dois dire que, plus encore que les résultats de l'expérience de Christophe Nick, ce qui tend à me rendre pessimiste, c'est la manière dont cette discussion s'est engagée. En effet, les mécanismes de domination et de soumission que révèle le "Jeu de la mort" peuvent s'instaurer même dans un débat d'idées. Pas besoin de décharges électriques ni de volts. Ce à quoi nous venons d'assister ressemblait à un véritable interrogatoire. Voilà qu'on demande à un participant "obéissant" de nous prouver qu'il n'est pas un sale type – alors que 80 % des gens dans cette expérience ont fait comme lui. Puis on livre des détails sur sa vie privée qu'il n'a pas envie d'évoquer. Tout le monde plie, parce que le plateau de télévision est un dispositif coercitif au centre duquel le présentateur a le pouvoir. »

À mesure que je parle, le visage de Christophe Hondelatte se contracte. Quand j'ai terminé ma tirade, il tend le bras : « Bon, ben c'est très simple. On va être très clair. Tu vois la porte, là ? Tu sors. Tu dégages ! Pas de ça dans mon émission.

— Quoi ? Je ne vous permets pas de me parler sur ce ton. »

Christophe Hondelatte se lève, fait le tour de la table et se plante devant moi : « C'est moi qui commande ici. Je suis le capitaine. C'est mon émission. Compris ? Alors, tu te lèves, là, et on

va s'expliquer dehors. Juste toi et moi, dans ma loge. Face à face ! »

Il hurle et gesticule comme un fou. Je suis estomaqué. L'effet de miroir est saisissant. Après le « Jeu de la mort », du nom du documentaire de Nick, voici le « Débat de la mort ». Le présentateur me donne un ordre tyrannique et j'ai deux solutions. Ou bien obtempérer, quitter le plateau mais ensuite, ma présence sera sucrée au montage. Ou bien désobéir, entrer en résistance. « Écoutez, lui dis-je, le but de cette émission est de montrer que l'animateur a trop de pouvoir sur le plateau de télévision. Et vous croyez que je vais vous obéir ? Vous rêvez ! »

À ce moment-là, je cherche du regard Christophe Nick, pour connaître sa position – après tout, c'est lui, le producteur du documentaire et donc c'est un peu *son* débat. Il demeure pétrifié. Pour le dire plus précisément : il a zéro expression, son visage est atone. Choqué ? Approbateur ? Réjoui ou furieux ? Tassé sur sa chaise, il prend bien soin de ne rien dire ni faire.

« Et ne regarde pas Christophe Nick pour chercher de l'aide ! crie aussitôt Christophe Hondelatte, ayant intercepté mon regard... C'est moi qui décide, ici, OK ? Même si le débat est foutu à cause de toi, même si on ne peut en garder que trente-cinq minutes, j'en ai rien à foutre. Tu m'as traité de terroriste...

N° d'édition : L.01ELJN000341.N001
Dépôt légal : mai 2010